

Répertoire des services,
programmes, ressources et
activités pour les personnes vivant
avec une déficience

Le loisir, une porte vers l'inclusion



AlterGo soutient l'inclusion sociale des personnes vivant avec une déficience, sur l'île de Montréal, par l'abolition des obstacles d'accès au loisir. Elle travaille en collaboration avec près de 100 organismes. Elle gère le programme d'accompagnement en loisirs (PACL), en partenariat avec l'ensemble des villes et des arrondissements de l'île de Montréal ainsi qu'avec plusieurs organismes œuvrant dans le milieu du loisir.

Pour plus de renseignements :

Téléphone : **514 933-2739, poste 215 (ATS)**

Site Internet : www.altergo.net

Courriel : info@altergo.net

Le répertoire des activités en ligne :

www.altergo.net/repervmp/indexrep.htm

Le site des liens des ressources : www.altergo.net/liens.html

Programme d'accompagnement en loisir PACL



Le programme vise à favoriser l'accessibilité des activités de loisir et de sport aux personnes handicapées et qui ont besoin d'accompagnement pour participer à ces activités.

Le programme d'accompagnement permet donc de soutenir financièrement les organismes de loisir, les municipalités et les camps de vacances qui désirent engager des personnes accompagnatrices pour permettre aux jeunes enfants, aux adolescents et aux adultes handicapés de vivre dans leur milieu et de participer à des activités de loisir et de sport. La date limite pour les inscriptions est toujours à la fin mars de chaque année.

Pour plus de renseignements sur le programme, consultez le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au www.mels.gouv.qc.ca .

Pour de plus amples renseignements pour l'île de Montréal, communiquez avec AlterGo au **514 933-2739, poste 219** ou par courriel à benzir@altergo.net et à l'adresse Internet www.altergo.net/programmes/accloi.html.

Programme d'aide en loisir pour personnes vivant avec une incapacité



Le Programme d'aide en loisir a pour objectif d'apporter une assistance financière aux organismes à but non lucratif, situés sur l'île de Montréal, pour de nouveaux projets. Ceux-ci doivent faire preuve d'originalité et permettre aux personnes ayant une incapacité de développer des intérêts nouveaux liés à la pratique d'activités. La date limite pour en faire la demande est toujours autour du 20 août de chaque année.

Les clientèles visées sont les personnes ayant une déficience motrice, auditive, visuelle, intellectuelle, autistique ou psychique, qui n'ont pas ou peu accès à des services de loisir.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Madame Benzir Begum au **514 933-2739, poste 243** ou par courriel à benzir@altergo.net

Programmes d'aide financière en loisir culturel



Programme inclusion et innovation



La Ville de Montréal et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec souhaitent soutenir les arrondissements, les organismes locaux et les organismes montréalais pour le développement de projets nouveaux en pratique artistique amateur afin de favoriser l'inclusion culturelle des Montréalais.

Le Programme d'aide financière en loisir culturel de la Ville de Montréal, grâce au travail de concertation entre le comité Culture et la Ville de Montréal, est devenu inclusif pour les artistes vivant avec une déficience. Le volet du programme intitulé *Inclusion et innovation* offre une aide financière pour la recherche, le développement et la réalisation de projets novateurs en pratique artistique amateur comme outil d'inclusion culturelle et de cohésion

sociale. Ce programme est offert dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal.

Pour renseignements : Régis Bélanger

Courriel : rbelanger@ville.montreal.qc.ca

Téléphone : **514 872-2014**

Télécopieur : **514 872-0981**

Le biblio-courrier, un service aimé des usagers

Le biblio-courrier est un service gratuit de prêt de documents à domicile offert aux usagers montréalais qui habitent dans l'un des 10 arrondissements participants. Il s'adresse aux individus de 65 ans et plus et aux personnes ayant une maladie ou vivant avec une déficience. Celles-ci doivent présenter un certificat médical approprié.



Collections spéciales

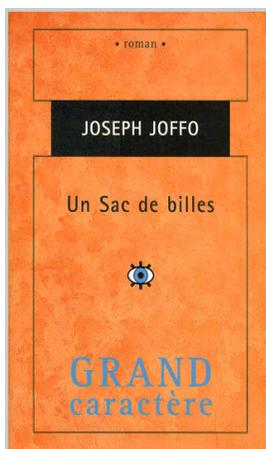
Biblio-courrier offre également des livres imprimés en gros caractères et des livres audio aux personnes ayant une déficience visuelle.

Choix et réservation

À partir de vos choix de lecture, les employés peuvent répondre à vos questions, vous envoyer des listes thématiques et réserver les titres inscrits. Vous pouvez également choisir vos titres dans le catalogue en ligne selon votre bon plaisir. Les documents sont livrés dans un sac hermétique; vous n'avez qu'à les retourner dans le même sac avec l'étiquette de retour payée et pré-adressée contenue dans l'envoi. Tout est gratuit !

Inscriptions et renseignements : 514 872-2901.

La Grande Bibliothèque et Archive Nationale du Québec : un guichet unique de diffusion



La Grande Bibliothèque offre gratuitement une gamme de services adaptés aux besoins des personnes handicapées. Ces services ont pour but de favoriser leur inclusion et de faciliter leur accès à l'information, tant sur le plan physique qu'intellectuel. Ils s'adressent à toutes les personnes ayant un handicap, adultes et enfants.

Les personnes handicapées peuvent se prévaloir de services personnalisés offerts par du personnel compétent et formé spécialement pour répondre à leurs besoins de lecture et d'information. Fondés sur une approche humaine et respectueuse, ces services comprennent :

- l'accueil, l'orientation et l'accompagnement sur place;
- la localisation et la manipulation des documents lorsque nécessaire;
- la référence et l'aide à la recherche;
- l'aide à l'utilisation des équipements adaptés;
- des visites guidées et des activités d'animation adaptées;

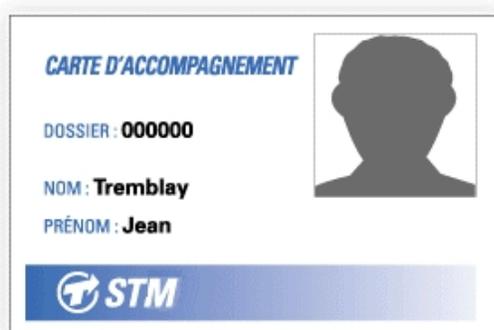
Comme tous les usagers de la Grande Bibliothèque, les personnes handicapées ont accès gratuitement à l'ensemble des collections destinées au grand public, incluant les documents sonores, les documents audiovisuels, les ressources électroniques et tous les documents portant sur les divers handicaps. En plus de toutes ces ressources, certaines collections sont spécifiquement destinées aux personnes handicapées : les livres en gros caractères, les livres et les revues en médias adaptés, les films descriptifs pour les personnes aveugles et malvoyantes et les films sous-titrés pour les personnes sourdes et malentendantes.

Dans cet esprit d'inclusion, **depuis le 1^{er} février 2010** la collection de titres audionumériques du Service québécois du livre adapté (SQLA) est maintenant accessible à tous les Québécois ayant une déficience perceptuelle. Les personnes concernées sont celles qui ont une incapacité à utiliser des imprimés, y compris – mais de façon non limitative – les personnes ayant une déficience visuelle, une incapacité à tenir ou à manipuler des imprimés, des troubles d'apprentissage ou des inaptitudes consécutives à des traumatismes crâniens. Auparavant, seules les personnes atteintes d'une déficience visuelle pouvaient s'abonner au SQLA.

La collection du SQLA compte actuellement 4 500 titres, auxquels s'ajoutent chaque année 700 nouveautés et 500 titres provenant de la conversion de l'analogique au numérique. À la suite de l'élargissement des critères, BANQ prévoit une augmentation de 15 % du nombre d'abonnés au SQLA, qui se chiffre actuellement à environ 9 000.

Ceux qui veulent s'abonner au service par la poste et avoir accès à tous les services de prêt, contactez la Magnétothèque au **514 282-1999** ou au **1 800 361-0635** ou par courriel à info@lamagnetotheque.qc.ca.

La carte d'accompagnement de la Société de transport de Montréal
Une liberté de sortie pour vos activités de loisir.



La carte d'accompagnement de la Société de transport de Montréal (STM) s'adresse aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle, psychique ou visuelle dont les limitations fonctionnelles justifient le besoin d'accompagnement à l'utilisation du réseau régulier. La carte d'accompagnement permet un accès gratuit à l'accompagnateur sur le réseau d'autobus et de métro. Il n'y a aucun coût

rattaché à l'émission de la carte d'accompagnement de la STM. Avec cette mesure, la STM souhaite faciliter l'utilisation du réseau régulier aux personnes vivant avec une déficience pour leurs activités quotidiennes et leurs activités de loisir.

Pour plus de renseignements sur la carte d'accompagnement de la Société de transport de Montréal, communiquez avec la Société de transport de Montréal au **514 280-8211**, **poste 4**. Pour tous les services du transport en commun adaptés par autobus, par métro ou par train, consultez le site Internet : www.stm.info/t-adapte/index.htm

De nouveaux autobus avec rampe à bascule à l'avant depuis 2009



La STM offre, depuis février 2009, de nouveaux autobus avec rampe à bascule à l'avant pour les personnes se véhiculant en fauteuil roulant. La série 29 000 offre une meilleure disposition des places pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Un nouvel espace derrière le conducteur permet aux personnes se véhiculant avec un chien guide de l'installer tout près d'eux de façon sécuritaire et près de la porte principale. La STM améliore ainsi le service aux usagers ayant une déficience tout en tenant compte des déplacements dans l'autobus, car toutes les places sont situées dans la partie avant des autobus.

De plus, cinq stations de la ligne orange font partie de la première phase de déploiement du projet Accessibilité métro. Il s'agit des stations Lionel-Groulx, Bonaventure, Berri-UQAM, Henri-Bourassa et Côte-Vertu. Les travaux, déjà en cours dans les trois premières stations, débuteront à Henri-Bourassa en janvier 2009 et à Côte-Vertu au printemps 2010.

La carte québécoise à l'accompagnement en transport interurbain par autocar

Pour des voyages touristiques en toute liberté.



La carte québécoise à l'accompagnement en transport interurbain par autocar s'adresse à toutes les personnes handicapées, âgées de huit ans et plus, ayant besoin d'un accompagnement pour leurs déplacements interurbains. Elle leur permettra d'obtenir, sans frais supplémentaires, sans procédures complexes et sur l'ensemble du réseau interurbain québécois par autocar, un titre de transport gratuit pour la personne accompagnatrice.

Quels sont les critères?

- Incapacité à vous déplacer de manière autonome pour vos déplacements interurbains en autocar;
- incapacité à vous orienter dans le temps et dans l'espace pour l'ensemble d'un déplacement;
- incapacité à communiquer de façon verbale ou gestuelle;
- incapacité d'assurer votre propre sécurité;
- incapacité à maîtriser des comportements qui peuvent être préjudiciables à votre sécurité ou à celle des autres voyageurs.

Il n'y a aucun coût pour cette carte, laquelle est émise pour une durée de 5 ans. Obtenez le formulaire de demande en le téléchargeant sur le site de l'APAQ www.apaq.qc.ca ou en téléphonant au **418 522-7131, poste 26**. Demandez Stéphanie Johnson.

Courriel : stefaniejohnston@apaq.qc.ca ou apaq@apaq.qc.ca

Un stationnement ou un débarcadère devant votre domicile?

Votre arrondissement s'en occupe.

Vous êtes une personne à mobilité réduite et votre stationnement devant votre domicile est toujours occupé? Il vous est impossible de mettre votre voiture à proximité de la maison ou de permettre au transport adapté de venir vous chercher sans vous déplacer à plusieurs mètres de votre résidence? Vous avez donc besoin d'un stationnement réservé devant votre domicile (pour les premiers conducteurs d'un véhicule) ou d'un débarcadère pour le transport adapté.



Il suffit de contacter le service des travaux publics de votre arrondissement pour en faire la demande, en composant le **311** et en demandant le nom de votre arrondissement. Par la suite, un agent technique vous contactera. Que vous soyez propriétaire ou locataire, vous y avez droit. Les parents d'un enfant à mobilité réduite peuvent également en faire la demande. Certaines conditions s'appliquent.

La vignette de stationnement amovible de la SAAQ
Conducteur ou passager, vous y avez droit.



Vous êtes une personne à mobilité réduite? Procurez-vous la vignette amovible pour les déplacements en voiture lorsque vous êtes conducteur ou passager. Ainsi, vous aurez droit aux stationnements réservés sur la rue, dans les centres commerciaux, aux cinémas et dans tous les endroits où il y a des stationnements réservés pour les personnes à mobilité réduite. Il est à noter qu'un certificat médical est requis. La vignette vous est délivrée en même temps qu'un certificat d'attestation que vous devez toujours conserver avec vous. Utiliser une vignette sans passager à mobilité réduite constitue une infraction au code de la route. N.B. La vignette ne doit jamais être accrochée au rétroviseur lorsque votre voiture roule sur la route.

Pour vous procurer le formulaire de demande, composez, à Montréal, le **514 873-7620** ou le **311** ou encore **ATS / ATME** au **514 954-7763**.
Site Internet : www.saaq.gouv.qc.ca.

Un sinistre, un incendie?
Dormez sur vos deux oreilles...

En cas de sinistre, les pompiers viendront vous secourir plus rapidement. Si vous êtes une personne âgée ou une personne handicapée ou que vous éprouvez de la difficulté à vous déplacer, il peut être difficile de quitter votre résidence en cas d'incendie ou de sinistre. Les pompiers peuvent vous aider à sortir de façon sécuritaire et rapidement de votre résidence. Pour cela, vous n'avez qu'à vous inscrire au recensement des personnes à mobilité réduite du Service de sécurité incendie de Montréal (SPIM).



Un carton d'inscription à compléter et à retourner à la caserne près de chez vous est la seule chose à faire. Grâce à ces renseignements, les pompiers pourront intervenir plus efficacement en cas d'urgence grâce à un service informatisé qui avertit les pompiers lorsque votre domicile est identifié lors d'un sinistre ou d'un incendie. N'oubliez pas de les informer de tout changement lié à votre situation.

Pour vous inscrire, appelez au **514 872-3775** ou composez le **311**

Le Programme d'adaptation de domiciles (PAD) *Un programme accessible.*

Le Programme d'adaptation de domiciles (PAD) offre une aide financière aux personnes handicapées pour les aider à payer le coût des travaux nécessaires pour rendre accessible leur logement et l'adapter à leurs besoins.

Ce programme s'adresse à toute personne handicapée, limitée dans l'accomplissement de ses activités quotidiennes, sans égard à ses revenus. L'aide financière correspond au coût des travaux reconnus par la Société d'habitation du Québec pour réaliser les adaptations autorisées par elle. Elle est versée après l'exécution des travaux. Selon qu'on soit propriétaire ou locataire, l'aide financière peut atteindre entre 4 000 \$, 8 000 \$ ou 16 000 \$. Il faut en faire la demande auprès de la Société d'habitation du Québec.



Téléphone : **1 800 463-4315** Télécopieur : **1 418 643-4560** Site Internet
www.habitation.gouv.qc.ca/programmes/adapter_domicile.html.

Par la suite, le responsable du Programme PAD de la Ville de Montréal vous contactera pour vous indiquer les étapes à suivre.

Le Publiphone

Une ressource indispensable pour les personnes ayant une déficience visuelle, les analphabètes et les personnes ayant des difficultés de lecture.



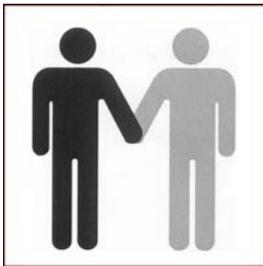
Le Publiphone est un système interactif dans lequel vous pouvez consulter près de 350 rubriques diverses. C'est à vous de sélectionner l'information que vous souhaitez écouter. Tout est disponible sur le Publiphone, du Journal de Montréal aux bons de réduction des supermarchés d'alimentation, en passant par les communiqués de plusieurs arrondissements et de la Ville de Montréal. Comme l'ensemble de la population, les personnes ayant une déficience visuelle veulent accéder à l'information imprimée. Le Publiphone leur accorde une grande autonomie alors qu'ils peuvent s'informer quand ils le veulent et écouter ce qui leur plaît. Grâce à sa facilité d'utilisation et à son accès gratuit, des milliers d'auditeurs l'utilisent chaque semaine, non seulement les personnes aveugles, mais aussi des analphabètes et les nouveaux arrivants. Son utilité et sa nécessité ne sont plus à démontrer.

Le Publiphone est un service offert par le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal Métropolitain (RAAMM) et est disponible du lundi au vendredi à partir de 16 h 30, et 24 h sur 24 le samedi et le dimanche.

Dans la région de Montréal : **514 277-4401**.

La vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL)

Un secret trop bien gardé.



La vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL) se présente comme une mesure favorisant une meilleure intégration sociale des personnes handicapées. La VATL permet l'accès gratuit à l'accompagnateur de la personne ayant une déficience (12 ans et plus) dans plusieurs endroits comme : La Ronde, le Cinéma Beaubien, le Jardin Botanique.

Le formulaire papier n'est maintenant plus accepté car toutes les demandes sont traitées par ordinateurs. Pour remplir le formulaire en ligne et connaître tous les endroits au Québec qui accepte la vignette, consultez le site officiel en tapant VATL sur Google où copiez l'adresse : www.vatl-tlcs.org

Pour plus de renseignements, communiquez avec AlterGo au **514 933-2739, poste 241** ou par courriel à jean@altergo.net

Les systèmes d'aide à l'audition sont désormais installés dans l'ensemble des arrondissements

À Montréal, les personnes malentendantes ont désormais accès à un réseau de salles de cinéma, de salles de spectacles, d'amphithéâtres et de maisons de la culture équipé d'un système d'aide à l'audition.

Pour avoir accès à liste complète, les résidents des arrondissements ayant un problème auditif peuvent consulter le site Internet suivant : www.adsmq.org/montreal.htm



Le Répertoire en ligne des activités de loisirs des organismes de personnes handicapées

Le Répertoire des activités de loisirs en ligne des organismes de personnes handicapées permet à tous de faire une recherche pour obtenir des renseignements sur les organismes membres d'AlterGo. Ce répertoire en ligne offre les fiches d'organismes

par sélection d'accès, soit par liste complète, soit par grille-résumé. Vous pouvez consulter leur fiche complète à cette adresse : www.altergo.net/repervmp/indexrep.htm

Un site Internet de ressources adaptées pour personnes ayant une déficience



AlterGo offre sur son site Internet une section avec de nombreux liens Internet, des ressources et des références sur le milieu des personnes vivant avec une déficience : www.altergo.net/liens.html